



## Problème gardes d'enfant

Par **Lisana**, le **12/05/2016** à **09:25**

Bonjour,

Je suis dans une situation compliquée. J'ai depuis quelques mois quitté le domicile familiale car la situation était tendue. Cela faisait plus d'un an que j'étais en collocation avec mon ex et les enfants. Suite à de nombreuses disputes je souhaitais partir pour le bien de mes enfants. Mon avocat m'a conseillé de faire un papier stipulant les modalités de gardes et de visites mais il s'agissait là pour moi d'une convention temporaire. Aujourd'hui nous sommes devant la justice et mon ex conjoint veut se servir de cette convention pour bénéficier de deux jours que j'ai été contraintes d'accepter pour pouvoir quitter le domicile familiale. Je suis désespérée, je ne peux pas accepter une telle situation qui nuit au rythme de vie de mes enfants... Je ne sais pas si je peux éventuellement proposer un mercredi après-midi tous les quinze jours ce qui nous permettrait à tous de retrouver une vie normale et saine. Pensez-vous que ça soit possible ?